

Le livret bellenois



L'équipe municipale est heureuse de partager avec vous son état des lieux, à bientôt mi-mandat, et vous souhaite une année pleine de joie, de solidarité et de douceur.



En espérant que vous prendrez autant de plaisir à lire ce livret
que nous en avons eu à le créer.

CE QUE VOUS ALLEZ TROUVER DANS CE LIVRET :

- Edito de madame La Maire
- « Vis ma vie » au conseil municipal
- Ce qui nous guide
- Notre fonctionnement et les défis
- Bellenaves demain !
- Une trajectoire budgétaire encourageante
- Entretien et prendre soin de l'environnement
- Accueillir de nouveaux logements et de nouveaux projets
- Sauver les bâtiments de la commune
- Rendre Bellenaves toujours plus attractive (2 pages)
- Gérer les routes, les ponts, l'étang et la forêt
- Ô tendre jeunesse !
- Développer citoyenneté et solidarité
- La résidence autonomie
- Au programme en 2023 ...
- ... et ensuite...
- En bonus
- Fin

L'ÉDITO – AVANT TOUTE CHOSE

Vendredi 27 janvier 2023, nous vous invitons à la première cérémonie des vœux. Du monde, des gens heureux de se retrouver, et surtout d'entendre ce qui s'est passé depuis deux ans.

Pour nous tous, deux années de crise sanitaire, de difficultés liées au pouvoir d'achat, et maintenant la guerre en Ukraine. Plusieurs d'entre vous ont été frappés par la maladie, les deuils. Et si les conflits dans le monde n'ont jamais cessé, et l'accueil des migrants à Bellenaves en était déjà une réalité, la guerre est maintenant à nos portes. Vous avez été nombreux à ouvrir la votre à ceux qui voulaient protéger leurs enfants, ou se retrouvaient privés de tout, tout en ayant le téléphone branché sur le pays.

Lors de ces vœux, nos objectifs étaient annoncés : présenter le nouveau conseil municipal au complet et son organisation, passer en revue notre « feuille de route » de « Bellenaves demain », mettre à l'honneur des Bellenavois engagés dans la solidarité, l'animation, faire le point sur les projets en cours, et comme évoqués en fin de séance, vous dire « et les sous ? comment ça va ? La présence de Véronique POUZADOUX, présidente de la Communauté de Communes Saint Pourçain sur Sioule, Limagne, d'André BIDAUD vice-président du conseil départemental et d'Emmanuel FERRAND conseiller régional délégué venait illustrer le partenariat engagé pour « avancer » malgré une situation financière qui reste délicate. La salle des fêtes n'est-elle pas un des onze projets retenus dans les communes rurales de l'Allier par la Région, tout en recevant également les soutiens financiers de l'Etat, du département et de l'Europe ?

Mais ce n'était pas pour nous suffisant. Nous nous étions engagés à la transparence. Le conseil municipal ouvert à tous, les commissions, tout cela ne suffit pas à informer plus de 1000 habitants. Même les réunions de quartier n'y suffiraient pas surtout quand il faut jongler entre COVID, pluie ou canicule...

D'où l'idée de ce livret. Vous y retrouverez, au travers des témoignages de mes collègues et de moi-même la situation de Bellenaves, tout ce qui a été fait depuis notre élection en mars 2020, et une entrée en fonction le 28 mai 2020.

Il est parfois difficile d'imaginer « tout ce qui se passe dans une mairie », avec la spécificité de Bellenaves qui gère trois entités : la commune, avec tous ses services, le Centre Communal d'Action Sociale avec la résidence du « Hameau de l'Amitié » et la résidence du Château, et tous les équipements du Syndicat Intercommunal des Etablissements Scolaires et Sportifs du collège (24 communes).

Que ce livret vous permette de mieux comprendre de quoi est « fait Bellenaves ».

Vous vous y retrouverez également vous tous, associations, bénévoles, partenaires qui œuvraient avec nous pour le « Bellenaves de demain ».

Merci à mes collègues sans qui la tâche serait impossible ! Merci à MW Conseil, pour son travail de collecte et de rédaction, sans qui ce document n'aurait sans doute pas vu le jour.

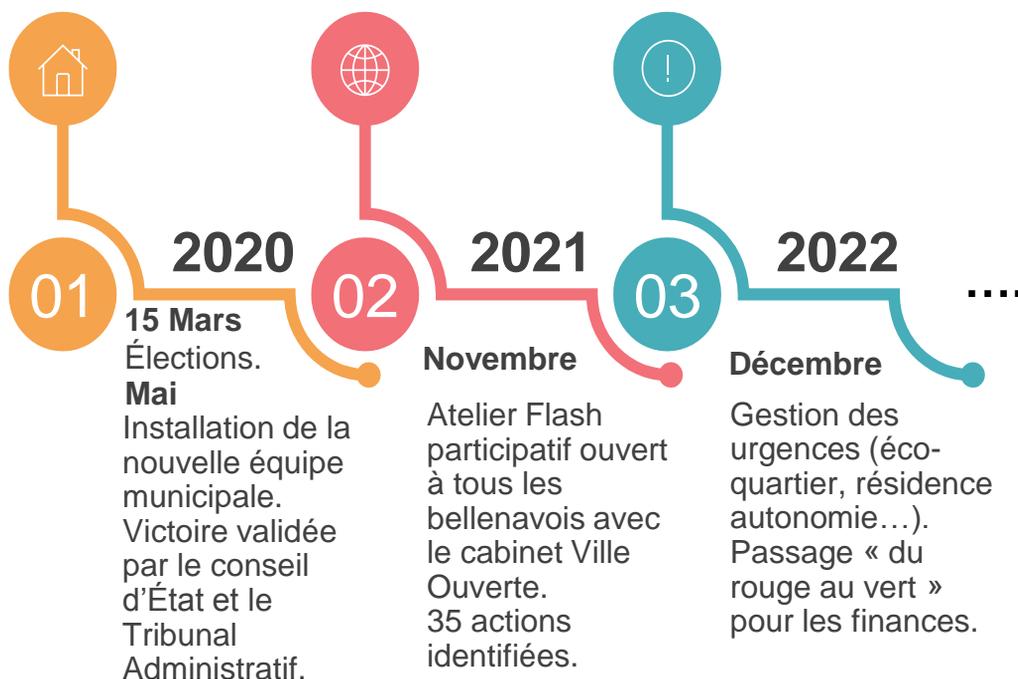
Des rendez-vous dans l'année, le samedi 3 juin pour la réception des nouveaux habitants et je l'espère une journée « portes ouvertes » de tous nos équipements.

Bonne année à tous, et surtout... portez-vous bien !

Nicole HAUCHART



« VIS MA VIE » AU CONSEIL MUNICIPAL



13
naissances

14
mariages

51
décès



22 Conseils Municipaux

98 % des sujets votés à l'unanimité

520 heures cumulées de participation aux instances extérieures, en réunion dans les commissions de la Communauté de Communes.

Nos élus siègent aux conseils d'administration Val de Sioule, SIVOM, SICTOM, SIESS, Sioule et Bouble, UDCCAS, Viva Sioule ; participent aux différentes commissions ci-dessous :

Commission Solidarité

Contrat local de santé – France Services – Chantiers d'insertion.

Commission Attractivité

Développement aides économiques, aides aux commerçants (hôtel restaurant, boulangerie, salon de beauté, boucherie chevaline etc.)
 Agrandissement des Tavaillons de l'Allier.
 Tourisme : subvention du PIT, aide à labellisation Station verte, chemins de randonnée...
 Formation du personnel de cantine, mise en œuvre des circuits courts de distribution...

Commission Aménagement

Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat Air Energie Territorial
 Partenariat avec SDE 03 pour diagnostic chaufferie bois, suivi télécommandé du chauffage, renouvellement de l'éclairage public avec le SDIS, projets photovoltaïques.

Commission Ressources

Formation du personnel – fonds de concours aux communes.

CE QUI NOUS GUIDE

Notre manière d'appréhender notre mission

Elle s'inscrit dans une conception originelle de la politique, ce qui a trait au collectif et à l'organisation du village. Loin d'une approche restrictive des luttes de pouvoir, elle se traduit par des actions concrètes et un engagement fort.

Gérer un village est comparable à la rénovation d'une grande et ancienne bâtisse.

On sait ce que l'on veut, ce dont on rêve, mais on ne peut pas claquer des doigts pour tout avoir en même temps. Alors on en prend soin, on apprend à prendre des décisions dans un environnement de plus en plus complexe.

Faire du monde rural une opportunité constitue un enjeu de taille par rapport à la ville.

Apprendre de ses faiblesses (éloignement de tout, dotation de l'Etat moindre) et en même temps valoriser ses forces (une solidarité très prégnante, un environnement de qualité) sont des perspectives motivantes.

Dépasser des clivages politiques, un impératif.

Les rivalités « gauche – droite », « ruralité – ville » sont contreproductives. Partager et incarner des valeurs, permettre à chacun de trouver sa place, saisir la nécessité du renforcement des liens sont des projets qui doivent concentrer toute notre énergie.

Implication

- ...Collective
- ...Des citoyens bellenavois (démarches participatives)
- ...Des coordinateurs bénévoles
- ...Des techniciens / agents
- ...Des élus
- ...Des villages voisins
- ...Des collectivités territoriales

Partage

- ...Des informations
- ...Des décisions
- ...Des indemnités municipales entre les conseillers

Ténacité

- ...Pour gagner en confiance et en bienveillance
- ...Pour donner envie de faire grandir l'intérêt pour la vie du village

Coopération

- ...Entre nous
- ...Avec vous
- ...Avec des potentiels et non des cartes politiques



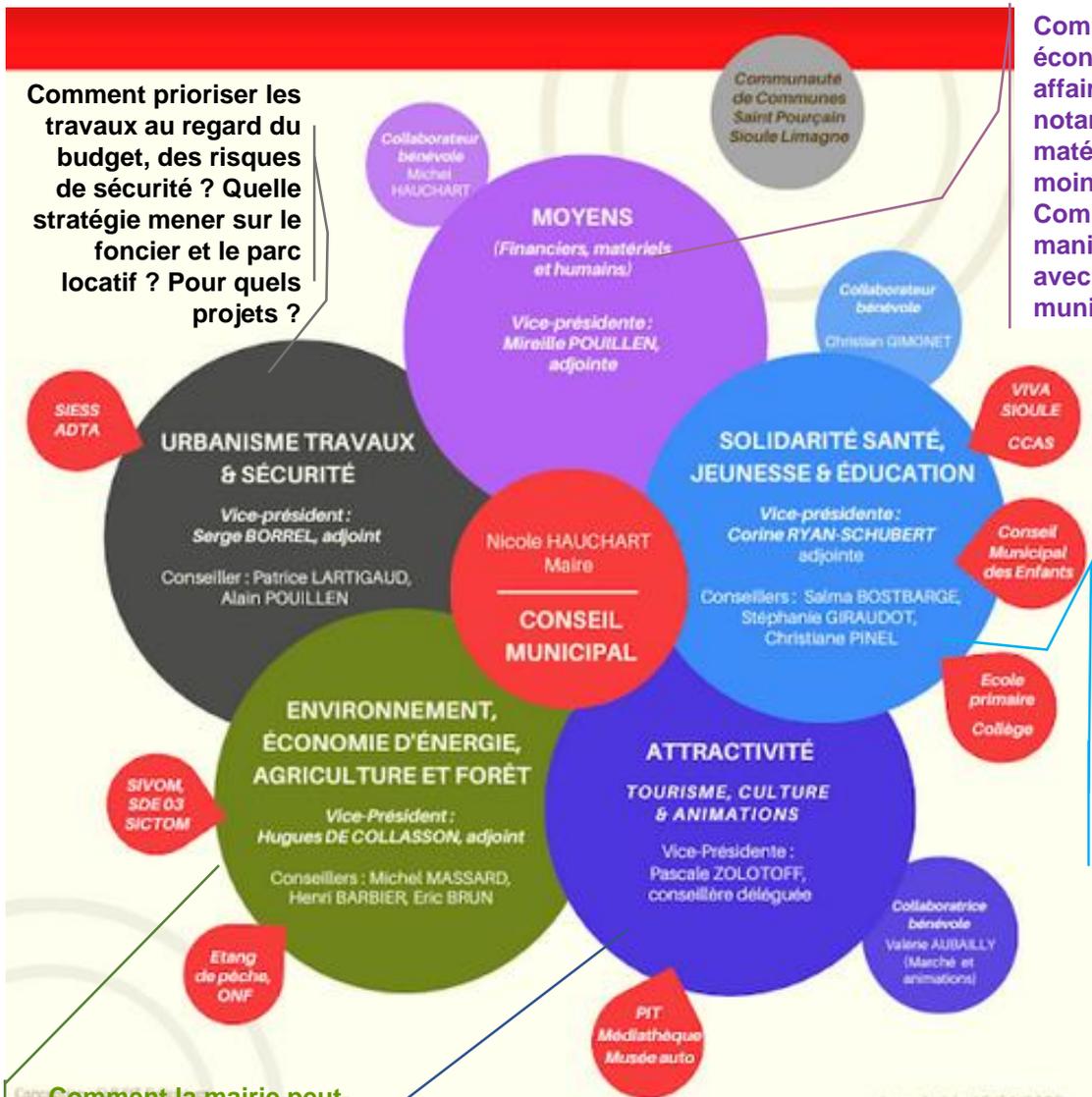
NOTRE FONCTIONNEMENT ET LES DÉFIS

L'organigramme circulaire illustre la volonté de l'équipe municipale actuelle de mettre en place un travail collaboratif et participatif, laissant la porte ouverte à des collaborateurs bénévoles (sous convention) qui ont souhaité s'impliquer dans cette nouvelle dynamique.

Comment prioriser les travaux au regard du budget, des risques de sécurité ? Quelle stratégie mener sur le foncier et le parc locatif ? Pour quels projets ?

Comment faire des économies dans les affaires courantes pour, notamment, se doter de matériels performants et moins énergivores ? Comment travailler de manière responsable avec les équipes municipales ?

Comment répondre aux besoins des individus ? Comment être concrètement solidaires ? Comment impliquer les jeunes et construire au mieux nos réponses à leurs problématiques ? Comment la mairie peut-elle renforcer la communauté scolaire et éducative ? Comment favoriser le bien-vieillir à Bellenaves ?



Comment la mairie peut-elle contribuer toujours plus à la préservation des éléments naturels ? Comment faire sa part dans la baisse de notre empreinte carbone ?

Comment impulser une dynamique pérenne pour faire vivre le village au travers d'activités culturelles, associatives, sportives ? Comment valoriser nos atouts et contribuer au bien-vivre à Bellenaves ?

Merci sincère aux techniciens, aux secrétaires, aux bénévoles, à tous ceux qui œuvrent au quotidien, aux côtés des membres de chaque pôle.



BELLENAVES DEMAIN !

Annonce dans l'Echo
Bellenavois d'octobre 2021

OPÉRATION FLASH

Ateliers FLASH du
9 au 11 novembre 2021 :
Participez au Bellenaves
de demain !

L'Agence d'urbanisme "Ville
Ouverte" se rendra à Bellenaves du
9 au 11 novembre pour animer des
ateliers avec les habitants afin de
concevoir tous ensemble la
meilleure stratégie de
développement et les
réaménagements possibles pour le
village : comment faire une liaison
centre-bourg/gare ? quel devenir
pour l'éco-quartier ? comment
réorganiser les commerces du
centre-bourg, quel serait
l'emplacement idéal du bar par
exemple ? quelle nouvelle salle
polyvalente souhaitez-vous ? etc.
L'étude est intégralement financée
par l'Etat.

Venez aux ateliers de votre choix en
fonction de vos disponibilités :

Mardi 9 nov : RDV à la salle des
fêtes à 14h puis visites
sur site de 14h à 17h

Mercredi 10 nov : tables rondes
de 18h à 21h à la salle des fêtes

Jeudi 11 nov : RDV à 9h30 à la
salle des fêtes puis déambulation
en centre bourg.

Restitution à 10h30.

Suite aux Ateliers Flash qui se sont déroulés du 9 au 11 novembre 2021, le projet « Bellenaves demain » s'est articulé autour de trois grands objectifs stratégiques qui s'appuient aujourd'hui sur les fondamentaux du territoire.

Il s'agit de faire de Bellenaves :

- Un **village solidaire** qui améliore son cadre de vie à partir de son « déjà là » et de son dynamisme citoyen
- Un **village nature et culture** qui valorise ses atouts paysagers, naturels, patrimoniaux et culturels, pour une attractivité touristique et quotidienne
- Un **village d'accueil**, d'activités, de nouveaux habitants, qui affirme son statut de proximité dans le territoire élargi

Pour quoi faire ? Porter une vision à 10 ans. Être dans le mode « projet » avec une Feuille de Route qui décrit comment atteindre l'ambition d'être un village accueillant, solidaire, nature et culturel.

Résultat : 35 fiches actions identifiées collectivement par une quarantaine d'habitants associés.



OÙ EN SOMMES - NOUS DE LA RÉALISATION DE CE PROJET FIL CONDUCTEUR DU PROGRAMME MUNICIPAL ?

24 fiches projets lancées dont 23 déposées dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique

7 sont en cours de réalisation avec l'aide de l'État, du Département, de la Région et de l'Europe



UNE TRAJECTOIRE BUDGÉTAIRE ENCOURAGEANTE



Comment retrouver une marge de manœuvre financière ?

C'est commencer par prendre conscience qu'économiser c'est possible ! Pas faire des économies juste pour en faire, mais pour rationaliser les dépenses, pour les réinjecter dans la reconnaissance salariale par exemple, ou l'achat de matériels de qualité.

On retient : la situation financière de la commune reste fragile. Elle a néanmoins retrouvé une capacité de financement. Non recours à l'emprunt depuis 2020, recherche de financements, optimisation des dépenses (achats groupés, auto réalisation, ventes de terrains et d'immeubles...).

Situation financière trouvée le 28 mai 2020 :

- ✓ La ville est sous système d'alerte par la préfecture depuis 10 ans (dépenses trop élevées).
- ✓ Saisine de la Chambre régionale des Comptes par la sous préfète pour budget insincère de l'équipe précédente.
- ✓ Endettement par habitant de 1586 € (contre 610 € en moyenne nationale).
- ✓ Trésorerie disponible à notre arrivée couvrant seulement 3 jours de fonctionnement.

Ses conséquences :

- ✓ **L'obligation** par la préfecture de réhausser le taux des impôts pour éviter la mise sous tutelle (+5,92 % sur les propriétés bâties et +19,48 % sur les propriétés non bâties).
- ✓ **Le rejet de notre demande** (pourtant reconnue) d'intégrer notre village au programme « Petites villes de demain » de par notre insolvabilité.
- ✓ **La limitation du montant des indemnités des élus** (calcul restant basé sur les taux de 2019, alors que la valorisation a été faite par l'Etat).
- ✓ **L'abandon de tous les projets de demandes de subventions** (routes, place de l'église, parkings...).

Les résultats en 2023 et nos choix

L'endettement annuel de la commune passe de 189 380 € à 115 156 € en 2023 sur un dû de 1 099 856,64 (les prêts ont été renégociés sur 40 ans, avant notre arrivée).

Une capacité de financement nette retrouvée : passage du déficit de 84 411 € pour comptes insincères en août 2020 (Chambre régionale des Comptes) à un excédent de fonctionnement fin 2022 de 329 000 €.

Des dépenses en travaux et mise en sécurité assumées grâce à :

- L'augmentation des impôts demandée par la Chambre régionale des Comptes.
- La sortie de nos engagements contre-productifs : modification des statuts du SIESS (afin de réduire la participation de Bellenaves à son juste niveau) ; solder la dernière tranche de rachat des installations de l'éco-quartier.
- La vente de biens : ancienne gendarmerie, hangar de St Bonnet, bois, terrains à construire et autres.
- Un accompagnement de l'Etablissement Public Foncier pour soutenir les projets d'acquisition.



Notre stratégie : économiser pour investir en se responsabilisant

- ❖ **Maîtriser les dépenses en frais de fonctionnement** : renégociation des assurances, commandes groupées, gestion analytique, responsabilisation de toutes les équipes
- ❖ **Maîtriser les dépenses énergétiques**
- ❖ **Bloquer les recours à l'emprunt**
- ❖ **Utiliser systématiquement les voies de recours auprès de la gendarmerie et du tribunal en cas de dégradations pour mobiliser les assurances et obtenir la réparation des dommages**
- ❖ **Retrouver de la capacité de financement** (vente de locaux, terrains, de bois...) dans une optique de renforcement des recettes à venir
- ❖ **Retrouver la confiance des financeurs qui ne voulaient plus prêter à Bellenaves**
- ❖ **Limiter volontairement l'enveloppe des indemnités des élus en montant et dans le temps**

ENTREtenir ET PRENDRE SOIN DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN ET POUR L'AVENIR

De quoi parle-t-on ?

De la gestion quotidienne de Bellenaves; de la surveillance des locaux et de leur consommation énergétique; de l'entretien de l'espace public dans le respect des impératifs environnementaux.

Une équipe technique motivée

Aujourd'hui structurée autour de son responsable, elle soigne les espaces verts de la commune. Un conseiller municipal, professionnel du secteur, partage son expertise avec l'équipe dans la tonte et la taille de haies raisonnées, bénéfiques au maintien de la biodiversité. Des économies conséquentes se font aussi sentir (cf. trajectoire budgétaire).

ON EN PROFITE POUR DIRE MERCI !

Aux conseillers municipaux qui se mettent au service de la commune en utilisant leurs compétences professionnelles pour réaliser des travaux ; souvent pendant leurs vacances et les weekends ; ce qui a permis de substantielles économies.

Et si on éteignait les lumières ?

Vous l'avez toutes et tous remarqué : la réduction de la durée de l'éclairage sur la commune. Les lumières s'éteignent à 22h et non plus à minuit et ce sont des LED « diode électroluminescente », moins coûteuses en énergie, qui ont remplacé le système traditionnel. Elles éclairent depuis peu l'église également. Avant la crise, le passage aux LED a permis une économie de 2000 €. Aujourd'hui celle-ci est plutôt de l'ordre de 4000 à 5000 € par an. Saviez-vous que pour les collectivités territoriales, les abonnements d'électricité ont été multipliés par 3 en moyenne ?! **Bellenaves s'inscrit de fait dans la stratégie de sobriété énergétique** en lien étroit avec le Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier (SDE03) : pilotage informatique du chauffage de la salle des fêtes, projets d'implantation de toitures photovoltaïques...



Je suis le SIESS....

« le quooooi ????? »

Le Syndicat Intercommunal des Equipements Sportifs et Scolaires du collège de Bellenaves. Je suis né en décembre 1971 et aujourd'hui Madame la Maire de Bellenaves me préside.

Mon but initial était de gérer les installations sportives du collège. Au fil du temps, j'ai gagné un centre omnisports avec son toit photovoltaïque et une chaufferie bois. L'énergie que je produis est revendue au collège et à la mairie de Bellenaves (chauffage du bâtiment socio-éducatif, des écoles, cantine et petit gymnase.) En 2022, le mode de calcul a été repensé pour séparer le coût de chauffage du coût de gestion des équipements sportifs. Les frais de chauffage sont payés par ceux qui sont chauffés. Le résultat attendu pour 2023 est que Bellenaves n'aura plus à supporter 45% du financement total : c'est-à-dire 15 000 € au lieu de 51 758 €.

Autre résultat espéré : la participation financière de toutes les communes non membres du SIESS, dont les enfants sont inscrits au collège.

Désormais ce sont 311 élèves de 24 communes qui viennent au collège de Bellenaves, contre 13 communes au départ.

Si un important travail de clarification des charges a été réalisé et a conduit à une modification de mes statuts, le sort de la chaufferie, (surdimensionnée), reste entier.

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX LOGEMENTS ET DE NOUVEAUX PROJETS



De quoi parle-t-on ?

De la gestion du patrimoine locatif et foncier de la ville : assurer ses fonds propres; permettre ainsi la revalorisation et l'optimisation financière du parc locatif et foncier.

L'état des lieux de l'immobilier locatif

La mairie est propriétaire de nombreux bâtis. Leur vétusté nous a contraint à faire des choix. Face au nombre de rénovations nécessaires, il faut en effet prioriser et planifier. C'est pourquoi des logements ont été identifiés comme à conserver ; tandis que d'autres ont été vendus (l'ancienne gendarmerie par exemple). D'anciens lotissements sont remis en état de vente (Pesselan), des parcelles de terrain à bâtir sont réaménagées et viabilisées pour être commercialisées (Clos Brelingot / rue des Cigales).

« Cela a pris beaucoup de temps mais au moins c'est plus propre. Notre stratégie est de se défaire de ce qui mobilise trop d'argent, car il faudrait lancer de nombreux chantiers en même temps. Le but est de faire de Bellenaves un village où l'on peut facilement s'installer en commençant par louer et non forcément acheter », témoigne un élu.

Le lancement de projets attractifs pour les bâtis

- Réhabilitation de la grange rue Traversière pour l'accueil de l'association Picus Recycle et Plus. La mise à disposition est prévue au printemps 2023, les travaux sont bien avancés, l'association prend en charge les finitions. On a hâte ! **Concrètement pour vous, habitant(e) : la boutique solidaire ne sera plus dans l'ancienne mairie mais dans la grange.**
- Réhabilitation du bâtiment situé au 2, place de La Poste, avec le réaménagement du RDC en local commercial. **Concrètement pour vous, habitant(e) : bientôt un point de vente de produits locaux (projet à mûrir) ?**
- Prémption de l'ancien magasin Vazeille pour sauver sa vocation commerciale. **Concrètement pour vous, habitant(e) : bientôt un lieu pour manger sur le pouce, une pizzeria (projet à mûrir) ?**
- Rénovation de 5 appartements locatifs au 2 rue du Roussillon et rue Bertin.

Je suis l'éco-quartier...

Je suis une erreur de conception. A ma naissance on m'a promis un avenir serein. Je devais accueillir 18 maisons, une maison maternelle, un gîte et un parking de co-voiturage. Et surtout, j'allais chauffer tous les équipements et les maisons grâce à la chaufferie construite près de l'école. Les années ont passé. À la date butoir (en juillet 2020), toujours aucune acquisition : mes nouveaux maîtres ont essayé de m'aider. En juin 2020, j'ai postulé pour accueillir un Village d'Enfants que le Département cherchait à installer mais je n'ai pas été retenu ! Les promoteurs et agents immobiliers se sont à nouveau penchés sur moi : je devais dorénavant offrir des terrains plus grands, coûter moins cher, ne plus chauffer les maisons. Hélas...

« Non, vous n'intéressez personne » m'ont-ils dit. Puis mes maîtres ont tenté de me reconverter en Zone Artisanale, puis en habitat partagé seniors, en zone d'accueil pour camping cars ! Rien n'y a fait !

J'ai bien conscience de coûter très cher à mes maîtres actuels (336 000 € au total, dont 210 000 € à solder pour 2023). J'ai cru comprendre qu'ils souhaitent me garder comme zone d'habitation.

En attendant, je sommeille, en rêvant que des projets miniers annoncés comme

« prometteurs » m'attirent des regards envieux.



SAUVER LES BÂTIMENTS DE LA COMMUNE

« Ce qui est positif, c'est que tous les conseillers municipaux, les artisans, les gérants... ont appris de ces expériences et on a tous travaillé dans le même sens. Ça prend beaucoup de temps et d'énergie mais c'est notre mission », témoigne un élu.



De quoi parle-t-on ?

Faire les travaux, être obligés de les refaire... Normes, sécurité, assurances, risques... Bienvenue dans la réalité des bâtiments municipaux accueillant du public ! Depuis la prise de fonction, ça a été la douche froide... Certains bâtiments, classés, ont eu un traitement de faveur. En effet, le non-respect des prescriptions des commissions de sécurité préfectorales antérieures à 2020 ont amené la fermeture effective du gîte et de l'hôtel, tandis que celle de la salle des fêtes et du centre Omnisports restaient « sur le papier ». Ci-dessous, vous est proposé un état des lieux de chacun.

179

C'était le nombre de points de sécurité non conformes expertisés par SOCOTEC dont 1/3 incontournables.

✉ L'Hostellerie du Château



- **Rétrospective** : En 2019 ont débuté les travaux de rénovation de l'hôtel – restaurant, subventionnés à hauteur de 33 000 €. En 2020 ils sont déclarés non conformes par la commission de sécurité qui impose alors sa fermeture. A notre demande, seule la partie « Hôtel » le sera. En parallèle, dans le respect des réglementations et grâce au soutien d'un bureau d'étude, commencent les travaux les plus urgents (trappe désenfumage, plafond et portes coupe-feu, sortie de secours, remise aux normes de l'installation de gaz, pose de crémones pompiers) et 12 849 € sont engagés. Néanmoins, l'hôtellerie est à nouveau sous avis défavorable en raison du système électrique qui est obsolète et une absence de contrôles réguliers. L'hôtel peut quand même rester ouvert ! Ouf ! Bellenaves a jusqu'en juin 2023 pour se mettre aux normes.
- **D'où vient l'argent** : 33 000 € financés par l'État et le Département qui ont été perdus pour non conformité des travaux. Depuis 2021, l'aide provient du fonds de Concours de la Communauté de Communes.
- Tous **nos remerciements** aux gérants de l'hôtel qui ont dû supporter patiemment cette situation compliquée en plus de la situation sanitaire du covid.

✉ Le gîte



En 2020, la commission sécurité incendie tire la sonnette d'alarme, comme elle le fait depuis des années. Les consignes sont draconiennes et leur non-respect se solde par une fermeture. Le passage de 15 à 14 lits assouplit les contraintes et les contrôles. Une mise en sécurité conforme à sa nouvelle catégorie a été réalisée. Le gîte a été rénové et décoré avec le concours de généreux donateurs élus, bénévoles, et l'équipe technique.

✉ La salle des fêtes bientôt Espace socio-culturel



La salle des fêtes au centre-bourg est à mettre aux normes et a frôlé la fermeture. Depuis 2021, beaucoup de temps lui a été consacré. Au programme sont prévus : remise aux normes de sécurité, réduction de la facture de chauffage, rénovation des salles de réunion, développement de nouveaux usages (cinéma, théâtre, concerts, réunions, espace d'échanges, etc.). Le travail et l'implication d'artisans, d'habitants, d'utilisateurs de la salle ont posé de sérieuses bases pour un projet cohérent. Accompagné d'un budget solide et de ses leviers de financement associés, il a obtenu un « oui » franc et enthousiaste des financeurs ! Les travaux débiteront au premier semestre 2023. Nos remerciements vont à Damien TISSOT pour le travail sur les plans !

✉ Le centre omnisports



6 panneaux escamotables :
2 principaux 4 d'entrainements

Il a 14 ans déjà ! Certains matériaux sont devenus obsolètes... Par exemple, ce qui permet de sécuriser les panneaux de basket doit être changé tous les 10 ans. Un incident nous a fait découvrir que les boutons commandant ces panneaux n'ont jamais été conformes alors que le fournisseur affirme avoir livré le matériel adéquat. Mystère !

Aujourd'hui, en ce début d'année 2023, le centre aurait dû être fermé pour non-respect de la réglementation « incendie », car les batteries des alarmes n'ont jamais été suivies. De plus, un déficit chronique du SIESS depuis plusieurs années, nous freine très lourdement dans notre volonté de procéder aux achats (pourtant nécessaires) pour le suivi correct des équipements de notre centre sportif.

RENDRE BELLENAVES TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE (1/2)

LA BELL'ENDORMIE PLUS EN FORME QUE JAMAIS !

Lové autour de son majestueux château et de sa pittoresque église, Bellenaves est un bourg charmant où il fait bon vivre. Situé à la lisière de la forêt des Colettes, il bénéficie de cet environnement naturel exceptionnel, si précieux aujourd'hui. Souvent, dans ces petits villages, le dynamisme ne tient qu'à un fil. C'est à la municipalité, épaulée par des associations investies, de donner le tempo et de le maintenir. C'est d'autant plus vrai après une longue période de Covid. Un fonctionnement en appui par projet (ex. la Guinguette de mai 2022), des soutiens de nature financière (ex. ASB Football), organisationnelle... Une vie culturelle relancée avec la Saison des Arts au PIT, qui héberge des expositions de qualité (d'avril à novembre), mais aussi des spectacles, des concerts... L'ambition est de structurer la vie de la commune avec des événements récurrents (Journées du Patrimoine, Jour de la nuit, Guinguette, Festival Baroque etc.) Et avec le double objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants et d'attirer les touristes ! Les atouts sont là, maintenant que les hébergements reprennent vie, l'enjeu est d'aller plus loin, en réussissant la mise en adéquation des usages et d'une demande touristique exigeante. Faire de Bellenaves une destination moderne et originale : on y croit ! Et vous ?



Et PIT, PIT, PIT...HOURRA !

Le PIT, une vraie péPITE

Le Point Info Tourisme vous accueille avec le sourire toute l'année, que vous soyez d'ici, d'à côté ou de plus loin, et répond avec professionnalisme à toutes vos questions sur la vie du bourg et des alentours. Des produits locaux en vente, des jeux de piste et des visites guidées l'été, beaucoup de communication... Globalement, un appui infaillible pour la mairie.



En 2 ans et demi :

- ✓ Une quinzaine d'expositions
- ✓ Pas moins de **20 manifestations culturelles et festives** sur la commune (conférences au château, festival de théâtre, spectacle de feu, marchés de Noël, concert baroque etc.)
- ✓ Sans compter **toutes les animations** proposées par l'ensemble de la vingtaine d'associations présentes sur la commune

Bellenaves en quête des labels !

Le village concrétise sa volonté d'améliorer son image avec l'obtention du Label « Station Verte » et souhaite continuer dans la labellisation de l'espace loisir-tourisme autour de l'étang, du gîte et de l'ancien terrain de foot, et des espaces verts plus largement ; en partenariat avec l'Office de Tourisme du Val de Sioule.

De mai à septembre, tous les mercredis après le marché c'est déjeuner collectif à Bellenaves ! (~13 repas en 2022)

L'église accueille de plus en plus de concerts !

Des spectacles à gogo !

Ils redécorent et rééquipent le gîte communal

Un gîte pour 14, meublé de tourisme de charme Redécoré grâce à de nombreux dons et l'aide de bénévoles, d'élus, et techniciens ; le tout sous l'impulsion de notre cheffe déco.



Le Musée de l'Automobile va renaître de la grêle !

Rénovation complète du toit touché par la grêle en juin dernier Réouverture prévue début mai 2023 !



En 2022, un collectif des animations et festivités a succédé au comité des fêtes !



RENDRE BELLENAVES TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE (2/2)

Au-delà du paysage naturel et du patrimoine historique installés depuis des siècles, Bellenaves regorge de pépites. Nous avons sélectionné trois d'entre elles pour leur originalité et leur fort ancrage territorial. Des projets passionnants sont conduits pour les valoriser. Jugez plutôt !

LE TAVAILLON DE L'ALLIER, UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE EN SON GENRE

Si vous ne savez pas, si vous voulez savoir :

- Un concept : fabrication de tuiles de châtaigner en provenance de la région et de ses voisines.

- Des usages : en couverture ou en bardage, à des fins de restauration du patrimoine ou de projets d'éco-construction insolites.

Quelles sont les nouvelles ? Afin d'accéder à la demande d'extension du Tavaillon de l'Allier, la Commune a procédé à un remembrement dans la Zone d'Activités de Maugarat avec la Comcom et la Coopérative Val Limagne. Cette opération permet l'extension du bâtiment des Tavaillons porté par la Comcom, nous permet de mettre à disposition un terrain communal pour les Tavaillons, et permet à Val Limagne d'envisager la construction ultérieure d'un nouveau Magasin Gamm'Vert. L'objectif est l'expansion des Tavaillons en doublant ses installations. La Commune fera construire un hangar photovoltaïque permettant de stocker les bois. Quel projet motivant ! Faire du Tavaillon de l'Allier un universel reconnu sur Bellenaves et à l'international et une référence dans la réhabilitation du patrimoine (et ça semble très bien parti). Objectif ouverture courant 2024.

Le coup de pouce qui fait vraiment plaisir : toute notre reconnaissance à la Communauté de Communes et sa présidente Véronique POUZADOUX qui portent l'aide au projet d'agrandissement à hauteur de 820 000 €.

Le petit plus : à l'origine association chantier d'insertion, le Tavaillon de l'Allier va créer parallèlement une structure d'entreprise d'insertion lui permettant d'avoir un véritable statut d'entreprise. On ne peut que s'en réjouir !



LA MÉDIATHÈQUE, DEVENUE LIEU INCONTOURNABLE

Une conception esthétique intérieure remarquable. Un accueil plateau technique, pour les personnes en situation de handicap, pour les enfants et un soutien pour les établissements scolaires. Mais aussi, des animations : lectures sous l'arbre, l'exposition des 100 ans du Monument aux Morts.

En projet : un emploi civique pour renforcer l'accueil, les animations et démarrer le travail sur les mémoires de Bellenaves.

LE MUSÉE DE L'AUTOMOBILE, UNE RENOMMÉE POUR LES AMATEURS DE VOITURES DE COLLECTION

Si vous avez oublié son histoire : le Musée Automobile de Bellenaves a ouvert ses portes au public en Juillet 2000. Il est situé dans un hangar de 800 m², qui était autrefois une conserverie d'escargots.

La grêle, une opportunité au-delà des conséquences : plus de peur que de mal pour les véhicules mais le bâtiment n'a pas été épargné. Les trous du toit ont été bouchés. Mais la couverture en amiante doit être changée entièrement. Les véhicules seront stockés dans l'ancien gymnase pendant la durée des travaux. Désamiantage, isolation, pose de bac-acier, panneaux photovoltaïques...ça démarre le 21/02 ! Et bonne nouvelle : l'assurance prend en charge la toiture. On ira tous voir la nouvelle collection à la réouverture en mai 2023. Merci au président, et à tous les membres du Musée pour leur ténacité !



*Nouvelle collection
à venir !*

GÉRER LES ROUTES, LES PONTS, L'ÉTANG ET LA FORÊT LE TOPO SUR LA TOPO' (GRAPHIE)



De quoi parle-t-on ?

Notre commune est jalonnée par une multitude de routes, et de ponts dont la gestion est soumise à de fortes contraintes. On ne fait pas toujours ce que l'on veut. Une partie de la forêt des Colettes est communale ; l'étang, plus centralisé, est un élément important dans le paysage bellenavois. Quel est le rôle de la mairie et que fait-elle concrètement ?

La voirie

Les endroits dangereux (nids de poule...) sur les routes communales sont parfaitement identifiés. Par manque de financement jusqu'ici, des travaux d'enrobé à froid ont permis une sécurisation temporaire et des panneaux « routes dégradées » ont été installés pour inciter à réduire sa vitesse ! La portion de route départementale refaite en 2021 (vers St Bonnet de Tizon) : c'est 1,5 km pour 200 000 €. Ce qui illustre parfaitement le « ça coûte cher ». Quand le Département s'attaque à une portion de route, la décision lui revient « c'est celle-ci ou rien ». Des problématiques n'ont pas encore trouvé de réponse : plan de circulation et rénovation des routes, aménagement de circulation douce, liaison bourg – hameaux - gare.



L'abri bus à la demande des habitants de Saint Bonnet de Tizon. Merci Jean Paul MATHURIN pour la vente du terrain à 1€ symbolique. Merci la Région pour le financement à 100%.

Les ponts

Plusieurs ponts se trouvent sur le territoire de Bellenaves. Le propriétaire de l'ouvrage d'art se détermine par une règle simple, « c'est celui qui circule dessus ». En revanche, la charge de son entretien est une autre histoire. Le pont de la Chaume par exemple : la SNCF assume l'ensemble des charges financières relatives à la structure et la commune celles du tablier et des équipements (chaussée, garde-corps). Si Bellenaves avait un potentiel fiscal de 10 millions d'Euros ou plus, elle aurait eu à absorber le tout. Par ailleurs, les dégradations volontaires constatées font l'objet d'un dépôt de plainte systématique. C'est avant tout un enjeu sécuritaire qui met directement en péril la population et nous appelle à une extrême vigilance.

La forêt

L'enjeu principal est de dialoguer en confiance avec l'ONF pour une gestion raisonnée de la forêt qui laisse place à la régénérescence naturelle et à la réalisation de coupes progressives indispensables, à l'éclaircissement et au rajeunissement de la végétation.

Stop à la mono-culture et bienvenue aux feuillus ! La commune est identifiée comme partie prenante très impliquée pour accompagner et suivre ces travaux. La commune de Bellenaves est également trésorière de l'Association des Communes Forestières de l'Allier. Mais elle regrette un manque de temps pour s'engager plus !

L'étang

L'étang, aire naturelle de détente et de loisirs, située à proximité de l'offre d'hébergement touristique communale mérite une réflexion approfondie. Comment trouver l'équilibre entre le privatif et de nouveaux espaces pour bellenavois et visiteurs ? Comment faire de cette zone un pôle d'accueil et une destination incontournable pour les personnes de passage ou en séjour ? À ce stade, le projet d'un point d'accueil doté de sanitaires a été étudié et un budget estimé. Nous poursuivons notre réflexion en association avec les habitants et les pêcheurs dans une démarche participative, à l'instar du projet de la salle des fêtes.



Ô TENDRE JEUNESSE !



Ce qui suit, vous est destiné, vous les enfants, les adolescents, forces vives bellenavoises. Quelles sont vos attentes, vos envies, vos réflexions, votre vision d'une vie citoyenne ? Comment la municipalité peut-elle vous permettre de vous épanouir dans un environnement privilégié ? Autant de questions qui promettent des réponses ambitieuses !

Le jeu des jeux à Bellenaves

Au printemps dernier, les jeunes Bellenavoises ont sollicité la municipalité pour l'installation d'un **City-Park** (terrain multisports) pour répondre à leur besoin de se dépenser physiquement. La mise en place du 3 en 1 permet de pratiquer le football, le handball et le basketball. Le city-park a été monté par l'équipe technique sur l'un des deux terrains du club de tennis, sur "le terrain du haut", qui présentait des aspérités et était bien souvent délaissé. Acquis pour un montant de 2000 € HT, il a été financé à hauteur de 600 € par la CAF. Ouvert à tous, en accès libre et gratuit.

Par ailleurs, **les jeux de la rue des Jeux** ont été remis aux normes **et ceux de l'école seront très prochainement remplacés**, car jugés dangereux.



Installation par l'équipe technique.



Inauguration avec les jeunes Bellenavoises.

On va y arriver !

Programme jeunesse.

En étroite collaboration avec le Centre Social Viva Sioule, nous proposons des animations à Bellenaves. L'atelier graff, qui a eu lieu au cours du mois de juillet 2022, nous tenait particulièrement à cœur. Cette activité, offerte aux jeunes, était encadrée par une professionnelle qui a su l'inscrire dans une excellente dynamique. « Vous avez tous joué le jeu, les tribunes de l'ancien stade sont bien colorées ! ». On espère toucher toujours plus de jeunes dans le besoin, en quête d'occupations motivantes et originales.



Allons plus loin, avec plus d'activités ?

En effet, incivilités, dégradations sur les bâtiments sportifs et autres sont à déplorer.

Notre plus grand souhait est de trouver des solutions pour combler sans doute un vide et ainsi éviter ces situations. Avec des activités ? Rejoignez les collectifs ! Privilégions la mobilisation face à la destruction. Ça se tente, non ? Le futur espace socio-culturel (ex salle des fêtes) nous permettra de nous rencontrer plus souvent dans un lieu contemporain et attractif.

Le Conseil Municipal des Enfants, un nouveau-né qui nous rend déjà très fiers



Moi, je suis né il y a quelques mois. Je suis donc tout récent, bien que je trotte dans la tête de mon initiatrice, depuis des années ! C'est surtout grâce à une volonté d'impliquer tous les habitants dans le devenir de leur village que je suis là. Pourquoi, enfants, n'aurions nous pas l'occasion de nous exprimer ?

Je suis convaincu que plus on est jeune mieux c'est : s'exprimer face au public, assumer des responsabilités officielles et prendre la mesure des droits et devoirs d'un citoyen sont des aptitudes qui s'acquièrent dès le plus jeune âge ! Maintenant que je suis installé, je compte bien rester et grandir pour toujours porter la voix des plus jeunes qui seront les adultes de demain. Je suis composé de 5 membres tous élus. Bérangère, responsable de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) nous accompagne. Elle a une approche très ouverte, et nous apprend la communication participative. On va se présenter prochainement au Conseil Municipal des grands. On aura bientôt des projets avec un budget. On espère donner envie à d'autres enfants !

Merci à Chantelle pour son aide précieuse et nous l'espérons à très bientôt pour des rencontres inter-Conseils Municipaux de Jeunes.

DÉVELOPPER CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉ



De quoi parle-t-on ?

Donner du temps, son avis, partager, participer et aussi recevoir. Des devoirs en tant que citoyenne, citoyen, habitante, habitant et surtout un engagement possible et des droits accessibles. En France, on a quand même de la chance et à Bellenaves, l'engagement collectif prend de l'ampleur.

Des démarches participatives fructueuses

Depuis l'atelier Flash « Bellenaves demain ! », en novembre 2021, de nombreux chantiers participatifs et des groupes d'actions ont été mis en œuvre. La Commission Environnement, nouvellement installée, a été particulièrement active et a donné lieu, notamment en fin d'année dernière, à une journée de plantations au Puy de Mamin et à un troc de plantes de racines nues et en pot. Succès confirmés, à pérenniser. Par ailleurs la Commission Urbanisme a planché au gré de plusieurs séances de travail collectif sur le projet de transformation de la salle des fêtes. Vous serez bientôt appelés à participer aux réflexions sur l'étang et la voirie.



Des bénévoles, des prêteurs, des donateurs si précieux !



Vous avez donné (ex. : meubles pour équiper le gîte), vous avez contribué, vous avez prêté (ex: remorques et pots à lait pour la guinguette), vous avez fabriqué (ex: décorations de Noël), vous avez assemblé... Sincères remerciements !



Des dispositifs & autres partenariats pour notre plus grand bien !

PARTENARIAT ENTRE LE CCAS ET ALLIER VERS CAP CEJ

Le dispositif "Sagess" destiné à la prévention et au soutien des jeunes en difficulté (à partir de 14 ans), en lien avec la Mission Locale, permet le déploiement d'éducateurs spécialisés. L'objectif est de trouver des réponses à la prise en charge des mineurs, éloignées de l'existant.

MAISON DES SERVICES D'ÉBREUIL

Bouée de sauvetage à l'ère du numérique. Véritable sésame vers toutes les administrations. Vous reçoit en mairie de Bellenaves tous les premiers mercredis matin du mois.

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIAL VIVA SIOULE

Animations culturelles, ludiques et pédagogiques Assistant(e)s maternels, activités enfants – parents, soutien scolaire et périscolaire... Ça fonctionne bien, n'hésitez pas !

INSTALLATION D'UNE ANTENNE DU SECOURS POPULAIRE

DISPOSITIF ENTR'AIDANTS

départemental pour partager un moment convivial d'échanges et d'informations entre aidants. Les conseillères autonomie du Conseil Départemental ont accueilli et ont accompagné gratuitement durant 5 séances d'octobre à janvier.

+ Gendarmerie de Gannat (dispositif de participation citoyenne en cours de définition et réflexion sur des caméras de surveillance) - Pôle Emploi - Services sociaux - Services judiciaires depuis peu.

7 NUMÉROS UTILES A CONTACTER DIRECTEMENT

 Violence aux femmes 3919 Vigilance Femmes Info	 Effraction, agression, tapage nocturne, ... 17 Gendarmerie	 Urgence médicale 15 Samu	 Incendie ou accident 18 Pompiers
 Maison de santé 04 70 90 61 00 Standard	 Une fuite d'eau sur la voie publique ? de l'eau trouble au robinet ? 04 70 90 02 89 SIVOM Sioule et Bouble	 Un problème avec les ordures ménagères ? 04 70 45 51 67 SICTOM Sud Allier	

GRAND MERCI AUX POMPIERS !



LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LE HAMEAU DE L'AMITIÉ



De quoi parle-t-on ?

Notre résidence autonomie « le Hameau de l'Amitié » dit encore « foyer-logement » ; qu'en est-il ?

Pour comprendre la situation, permettez un rappel historique.

2020

Demande de rendez-vous au Conseil Départemental, pilote de la politique « personnes âgées » dans le département, car les finances sont en baisse, l'effectif des résidents étant réduit de moitié. Les locaux sont à réhabiliter. Avant notre installation, une demande de financement a bien été déposée par le président du CCAS en place, auprès de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail); d'un montant de 200.000 € pour transformer l'annexe en logements pour couples seniors. Le projet n'a pas pu voir le jour, car la municipalité, alors trop endettée, ne pouvait pas se porter garante des 350.000 € restants à financer. Pas de projet déposé, pas de subvention ! En revanche, dès août 2020, nous avons dû payer les 4000 € qu'a coûté l'étude préparatoire...

2021

La situation financière de la résidence continue de se dégrader. Nous perdons 50.000 € par an, faute d'attractivité. Les travaux sont réalisés au coup par coup avec l'aide de la CARSA, tout en veillant à rester sous la barre des 20.000 € afin d'obtenir une prise en charge de 100 %. Ont été réalisés des travaux d'urgence de mise en sécurité et de réparations, remplacement des tuyauteries du sous-sol, de douches, peintures....mais ces travaux restent cosmétiques !

Novembre : visite des responsables du Département ! Ils nous apprennent que nous avons jusqu'au 31 décembre 2021 pour réaliser une évaluation...montrant que nous nous sommes mis en conformité par rapport à la loi de 2016 et le décret de 2017 : réhabilitation des bâtiments, projet de Maison de l'Autonomie à redéfinir. Allons-nous nous retrouver ensemble : élus, résidents, familles, employés pour « sauver l'équipement » ?

2022

Démarrage de l'évaluation pour le Département par BAROT Conseil – future base de discussion avec les financeurs pour obtenir d'éventuels soutiens. Le 9 juin, au vu des premières informations déjà recueillies par l'évaluation en cours, les membres du CCAS envisagent de "jeter l'éponge". Cet appel est entendu et nous amène devant les financeurs en août et novembre. "Nous ne pouvons vous aider plus. Fermez, mais c'est à vous de décider" !

Comment décider brutalement de « renvoyer » 25 résidents et de licencier 13 personnes ? Nous avons continué à explorer toutes les pistes possibles. Pour le renouveau des bâtiments, leur accessibilité, leur rénovation sanitaire et énergétique. Après un premier refus d'un organisme social, car trop onéreux, la question est à l'étude chez ASSEMBLIA. Pour initier une nouvelle organisation, dans le respect de la législation (type de public accueilli, réglementation, formations nécessaires, encadrement), un directeur de transition a été recruté pour 3 mois.

2023

Au moment où ce dossier est rédigé, les réponses sont en attente. Quel nouveau projet pour Bellenaves ? Trouvera-t-on les soutiens financiers et humains pour faire de la résidence une plateforme de la politique du bien-vieillir à Bellenaves ? Un partenaire y croit ! L'EHPAD de Chantelle, qui nous propose de contractualiser pour des actions communes, tant pour les formations, que pour l'accompagnement de résidents et des bellenavois.

Qui suis-je ? Je m'appelle "le Hameau de l'Amitié"!



J'ai été conçu à la fin des années 70 sous l'appellation de Foyer Logement. J'accueillais alors beaucoup de métayers à leur retraite et qui ne pouvaient pas rester dans leur logement de service. Je pense que j'étais chaleureux, un endroit sympa où l'on avait envie de passer sa troisième vie. Les choses ont changé et je n'étais pas complètement en forme ces dernières années ; mais je vais m'en sortir : voici mon vœux le plus cher pour cette nouvelle année ! J'ai une capacité de 48 personnes mais n'héberge aujourd'hui que 25 résidents. Pourtant, la demande de logements de plain pied augmente et augmentera. Il est beaucoup question de finances. Mes recettes proviennent du paiement des pensions (au montant parmi les plus bas du département), de la subvention du Département et de celle de l'Agence Régionale de Santé. Sans elles, je ne peux survivre, en l'état actuel de ma situation. En plus, je prépare les repas des enfants de la cantine. J'aimerais continuer. En aurais-je les moyens ? J'aime quand j'entends des rires, quand les gens sont heureux de se retrouver chez moi, en sécurité, tout en étant à deux pas du centre bourg. M'aidez-vous à me transformer pour rester, comme le disent les études menées par la Communauté de Communes, le Département, et mes voisins EHPAD, un maillon indispensable dans le paysage local ?

Le CCAS

Centre Communal d'Action Sociale. Association et entité indépendante de la commune qui est caution solidaire; la résidence autonomie en fait partie. Composé de 14 personnes : 8 élus et 6 membres volontaires (kiné, infirmière, association alimentaire, etc.).

AU PROGRAMME POUR 2023....

C'est sûr qu'avec une baguette magique, on réglerait tous les tracas en passant toutes les commissions sécurité, en faisant cesser toutes les dégradations, en abolissant la précarité, la vie ne serait plus faite que de solidarité; et on n'aurait plus de choix draconiens à faire au quotidien, à cause de finances encore fragiles...



Une année sous le signe des travaux



- Franchir la marche haute pour remettre la Résidence Autonomie en état (on y croit !).
- Rénover la salle des fêtes (dès mai) et la transformer en espace socio-culturel.
- Réhabiliter le PIT.
- Installer le nouveau toit du Musée de l'Automobile.

Une année d'engagement dans la transition énergétique

3 projets d'implantation de photovoltaïques sont prévus :

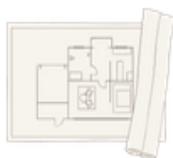
- Équiper le toit du musée en photovoltaïques et auto-consommer l'électricité produite dans les 16 compteurs des bâtiments communaux.
- L'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur le terrain de l'ancien dépôt de terre du Pain Bénit (route de Chenevière) qui produira l'équivalent de la consommation de 600 foyers.

Les bénéfices globaux de ces deux projets sont estimés à une recette de 10 à 20 000 € par an, pour la commune.

- Construction d'un hangar photovoltaïque de 1565 m² mis à disposition des Tavaillons pour le stockage de leur bois, sans aucun impact financier pour la Commune.



Une année pour faire ce que l'on n'a pas encore pu faire



- Créer un groupe de réflexion pour définir un projet de réhabilitation de l'école et de la cantine dans un contexte où les élèves extérieurs sont toujours plus nombreux à être accueillis.
- Mener une réflexion d'ensemble avec Auvergne Habitat pour transformer l'îlot urbain : agrandissement du Petit Casino, réhabilitation des logements locatifs, du presbytère et extension de la mairie.
- Définir et préparer le dossier pour la restauration de l'Eglise Saint Martin, établir un programme détaillé des besoins.

Une année pour se lancer, avancer, y aller pas à pas....

► Proposer une offre touristique complète et qui cible mieux les familles

- Classer le gîte ?
- Réfléchir à l'avenir du camping et des chalets avec la création de nouveaux espaces ?
- Réaménager l'ancien stade de foot pour y installer des jeux ?

► Accueillir des porteurs de projets dans les locaux vacants du centre bourg

- Point de vente en circuit court en lien avec des producteurs locaux.
- Restauration du magasin Vazeille.

► Se rassembler lors de fêtes emblématiques et qui parlent au plus grand nombre.

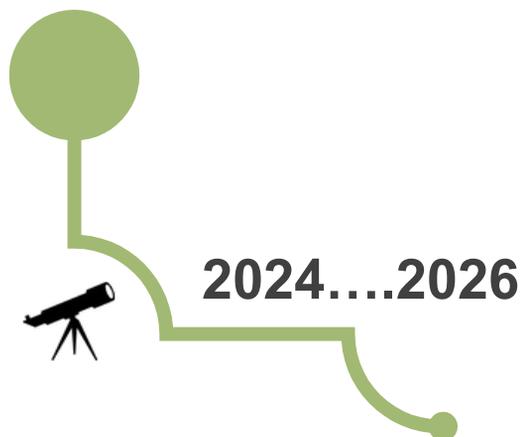
► Rénover le petit patrimoine (lavoir, croix...).

► Lancer une action pour l'embellissement et le fleurissement du village.

.... ET ENSUITE

PERSPECTIVES

Consolider et renforcer le tissu économique local, développer l'habitat locatif de qualité pour sortir du « tout acquisition » et faciliter l'accueil de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises (artisans).



TCHOU TCHOU... C'EST LA GARE

On ne vous présente plus notre petit train bleu qui passe 6 fois par jour pour nous embarquer jusqu'à Clermont-Ferrand ou Montluçon.

La présence de Viaducs, la prochaine réouverture de la Ligne Lyon - Bordeaux par Railcoop (arrêts Gannat et Montluçon), la tendance au tourisme vert et au tourisme lent place incontestablement la gare de Bellenaves comme un fort potentiel et que l'on compte bien exploiter avec des porteurs de projet et la commission transports.



Le saviez-vous ?

Paris est accessible en 4h15 à 5h porte-à-porte en passant par Riom

ON NE PEUT PAS NE PAS EN PARLER MINE DE RIEN LITHIUM

Si le projet Imerys d'extraction de lithium peut paraître inéluctable, il est encore trop tôt pour en détailler les contours. Les grandes lignes, telles que présentées par le groupe Imerys, ont fait l'objet d'une information lors de la séance du Conseil Municipal de septembre.

À ce jour, le Conseil Municipal de Bellenaves a relayé auprès de la Communauté de Communes sa demande d'expertise de la ressource en eau. Notre position est de vous informer en temps réel et en toute transparence.

Le Conseil Municipal a été invité à visiter le site.

Des réponses sont attendues d'ici la fin du premier semestre 2023.

EN BONUS...

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS 2023 À BELLENAVES

SAMEDI	04/02/2023	Chantier participatif réalisation d'une haie au terrain communal Bruyères
SAMEDI	25/02/2023	Loto Association Parents d'Elèves
DIMANCHE	05/03/2023	Randonnée des Colettes
SAMEDI	11/03/2023	Pièce de théâtre – Destination Théâtre Bellenaves
SAMEDI	25/03/2023	Fête de la Nature - Label Station Verte
SAMEDI	27/05/2023	Fête des vélos « BellenaVELO » (1/2)
DIMANCHE	28/05/2023	Fête des vélos « BellenaVELO » (2/2)
LUNDI	29/05/2023	Tournoi SIX (ASB Football)
DIMANCHE	04/06/2023	Balade solidaire « Un Petit Pas pour Prader-Willi »
SAMEDI	17/06/2023	Centenaire du Club ASB Football Rencontres autour du train / « Rurail & vous »
SAMEDI	24/06/2023	La Guinguette Bellenavoise (Municipalité & Collectif)
DIMANCHE	25/06/2023	Gala des Libellules
SAMEDI-DIM-LUN	24-25-26/06/23	Le RAID du collège
JEUDI	13/07/2023	Fête Nationale
	XX/08/2023	Spectacle artistique en plein air (à définir)
SAMEDI - DIM	16-17/09/2023	Journées du Patrimoine au Musée de l'Automobile
SAMEDI - DIM	28-29/10/2023	Concert « Bellenaves en Baroque »
DIMANCHE	XX/12/2023	Bellenaves fête Noël

Si votre évènement n'y figure pas, toutes nos excuses, venez nous voir pour l'ajouter !

LA MOBILITÉ EN 2023

LE TRAIN AVEC LA LIGNE MONTLUÇON – CLERMONT-FERRAND / 4€ - 13 €

Pour se rendre à Aigueperse, Gannat, Saint Bonnet de Rochefort, Louroux-de-Bouble, Lapeyrouse, Commentry et Montluçon (45 minutes) et Clermont (50 minutes).

6 trains par jour.

Pour acheter vos titres de transport :

– directement dans le train en avisant le contrôleur dès votre montée.

– sur <https://www.sncf-connect.com/ter>

LE BUS RÉGIONAL / 2 €

La ligne B05 permet aux bellenavois de se rendre en bus à Chantelle, Chezelle, Vicq, Ebreuil, Gannat, Cognat - Lyonne, Espinasse, Bellerive, Vichy, Cusset. Retrouvez les horaires sur le site Auvergne – Rhône-Alpes pour 2022 – 2023. Ne pas oublier de réserver votre trajet la veille avant 17h.

<https://www.laregionvoustransporte.fr/media/914/download?inline=inline>

LOCATION DE VÉLOS / À PARTIR DE 10 €

Biçikletë

41 route des Nières – La Croix Pichot 03330 BELLENAVES

Tél. 06 95 86 39 16

www.biciklete.fr

LE PORTE À PORTE AVEC LE TRANSPORT À LA DEMANDE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / 4 € le trajet

Adhésion gratuite.

Réservation de 15 jours avant à la veille 12 heures avant.

Utilisation 1 fois par semaine par voyageur du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Plus d'infos sur le T'Lib : 04.70.47.67.20 / tlib@ccspsl.fr

MERCI ET À BIENTÔT BELLENAVES

Ce livret a été réalisé avec l'appui du cabinet de conseil
MW Conseil, domicilié à Bellenaves.

Les propos ont été recueillis auprès des élus, représentants
des pôles et Madame La Maire.

Ces propos se basent sur des faits pour lesquels des
documents officiels sont disponibles et consultables. Ils ont
été retranscrits en toute bienveillance et dans le respect de
chacun.

